

Saint Denoual



informations

Juillet 2015

Mairie ouverte du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 heures 30 sauf Mercredi. Tél. 02 96 31 50 26 Fax: 02 96 34 09 65
e-mail: mairie.stdenoual@wanadoo.fr

Un défibrillateur est installé dans le jeu de boules couvert, en entrant, sur votre droite ; ce lieu est accessible 24/24.

Correspondants de presse

OUEST-FRANCE : Colette Leroux, 02 96 83 79 58
LE PETIT BLEU : Cindy Giraud, 06 15 61 22 07
Le Télégramme : Gérard Jegu, 06 19 10 26 24

ETAT-CIVIL

Naissances :

- **Pauline SIMEON** le 15 juin 2015 fille de Roland SIMEON et de Laurenn SCHREIBER, rue des champagnes –
- **Coline et Paloma GUILMOTO** le 17 juin 2015 filles de Julien GUILMOTO et de Marion ÉTESSE, rue du Champ Huet.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents

Mariage : 27 juin 2015 : **Mathilde COUPÉ et François CHERBONNET**, 1 lotissement du Bignon

Tous nos vœux de Bonheur aux nouveaux époux

INFORMATIONS ET COMMUNIQUES

Urbanisme :

Permis de construire :

- **LESNE Eric**, Construction d'un hangar ;
- **CARO Jean-René**, Extension d'une maison d'habitation

Fermeture de la mairie : du 13 août au 2 septembre inclus

Fermeture du relais poste : du 3 au 30 août

Message de la gendarmerie des Côtes d'Armor

Depuis le début de l'année 2015, le groupement de gendarmerie départementale des Côtes d'Armor a recensé 25 faits de vols par ruse, commis au préjudice des personnes âgées, contre 11 sur la même période en 2014. Plusieurs autres faits n'ont probablement pas été portés à notre connaissance, par réticence des victimes ou ignorance des préjudices subis. Nous attirons votre attention sur ce type de délinquance, ayant pour victimes principales les personnes les plus vulnérables.

Le mode opératoire constaté, en différents lieux du département permet d'établir que des malfaiteurs se présentent auprès des victimes, à leur domicile, sous prétexte :

- de vente de calendriers, de roses ou de cartes postales ;
- de vérification de la VMC ;
- de nettoyage de la toiture ;

- de faux policiers.

Les auteurs parviennent, en insistant, à pénétrer dans le domicile des personnes âgées et à dérober des sommes d'argent et/ou des bijoux.

S'agissant d'un phénomène de délinquance itinérante, celle-ci est susceptible d'être commise sur l'ensemble du département.

Avant d'autoriser toute personne, à pénétrer dans son domicile, il est recommandé d'être vigilant, même en présence de mineurs.

Ne pas hésiter à informer immédiatement les forces de police ou de gendarmerie nationales, en cas de présence suspecte, en composant le 17.

Rappel Recensement militaire : c'est obligatoire car l'attestation vous sera demandée pour passer des examens ou concours. Les jeunes gens, garçons et filles, nés en 1999 doivent se faire recenser en Mairie de leur domicile dans les 3 mois suivant leur date anniversaire. Apporter le livret de famille et la carte d'identité.

Chèque Sport 2015/2016 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh

Les Gazelles de la Flora, notre Raid des Alizés

Toutes trois « femmes actives » de St-Alban, nous partageons les mêmes valeurs. Mamans sportives, nous nous lançons le défi de participer à une compétition unique en son genre en Martinique !

Une Aventure Nature, Sportive et Solidaire 100% féminine, dont les principales disciplines sont la Course Nature, le VTT et le Canoë-Kayak.

Nous ne partons pas seules dans cette aventure puisque nous allons soutenir "La maison Escargot".

Cette 1ère école conductive de Bretagne qui accueille les enfants en situation de handicap a été créée par l'association Cloé, « Philoportés » Hénansal.

Relevez avec Patricia, Élodie et Géraldine le défi du Raid des Alizés, et devenez « Partenaire ».

Contacts: Patricia: 06 30 85 20 16, Elodie: 06 82 32 37 28, Géraldine: 06 22 64 20 76, Lesgazellesdelaflo-
ra@free.fr, Suivez-nous sur Facebook : les Gazelles de la Flora, notre Raid des Alizés

Rentrée scolaire : Du nouveau à l'école de St Denoual : Une nouvelle Directrice : Stéphanie Naurois, à temps complet, qui prend en charge les CP et CE1 et une nouvelle enseignante : Morgane Blossier, qui aura les CE2 et les CM. Pas de changement pour les enfants de maternelle qui conservent Stéphanie et Françoise. La rentrée est fixée au Mardi 1^{er} septembre.

La nouvelle Directrice invite ceux qui souhaitent faire connaissance avec la nouvelle équipe enseignante à un accueil de pré rentrée lundi 31 Août entre 15h et 17h .

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 2 juin 2015

ABSENT EXCUSÉ : Daniel DEBIN

Révision des loyers au 1^{er} juillet 2015 -

Mme Le Maire rappelle à l'assemblée que le prix des loyers évolue chaque année le 1er Juillet. Cette évolution tient compte des indices INSEE du coût de la construction

L'évolution des loyers est ainsi fixée à compter du 1er Juillet 2015 : + 0,37 le Conseil Municipal établit comme suit le prix des loyers à compter 1er Juillet 2015 :

Immeuble "Le Clos de la Vigne"

Logement n° 1 et 2 : 192,45 €
Logement n° 3 : 309,68 €
Garage : 21,77 €

Immeuble "Résidence la Chesnaie"

Logement n°4 et 6 : 271,18 €
Logement n°5 : 366,07 €
Garage : 43,52 €

Résidences Les Bruyères :

Logement n°7 : 276,65 €
Logement n°8 : 209,74 €

Droit de Prémption Urbain :

Mme le Maire rappelle au conseil le droit de préemption urbain de la commune sur les biens immobiliers à vendre. Le Conseil Municipal renonce à exercer son droit de préemption :

- sur la vente de la maison d'habitation implantée sur la parcelle AB 196 au 6 rue du Pont Besnard.
- sur la vente du bâtiment implanté sur la parcelle AB 41 au 25 rue de la Côte d'Emeraude.

Octroi de l'indemnité pour le gardiennage de l'église

Mme le Maire, informe le conseil qu'ainsi que l'autorisent les circulaires du 8 janvier 1987, ainsi que celle du 29 juillet 2011, une indemnité de gardiennage de l'église communale a été fixée à 150 € pour l'année 2015 et sera versée à l'association paroissiale en charge du service. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Convention École Notre Dame des Champs :

Mme le Maire rappelle au conseil que les représentants des établissements d'enseignement privés sont bénéficiaires du contrat « simple », au titre de la loi du 31-12-1959, une convention prévue selon l'article 7 du décret n°60-390 susvisé, à l'effet de prendre en compte en charge, en partie, les dépenses de fonctionnement (matériel) des classes sous contrat simple des écoles privées. Le conseil municipal décide de porter la participation à 250 € par élève, soit la somme de 15 000 €.

Location appartement N° 7 Résidence les Bruyères :

Mme le Maire, informe le conseil municipal que le logement de la Résidence des Bruyères – appartement N°7- a fait l'objet d'une demande de location à compter du 1^{er} juillet 2015.

L'appartement N°5, Résidence la Chesnaie sera vacant à compter de cette même date.

Le conseil municipal accepte la location de l'appartement de la « Résidence les bruyères » à compter du 1^{er} juillet 2015, à Monsieur MOY David.

Subvention pour voyage scolaire :

Le Conseil Municipal octroie une subvention de 30 € à Allory Besnard scolarisé en 4^{ème} pour son voyage en Espagne.

Subvention pour le comité cantonal d'entraide

Mme le Maire informe le conseil, que la subvention du comité cantonal d'entraide a été recalculée. Le CCE de Matignon sollicitait pour l'exercice 2015, 1.30 € par habitant. Ce montant est revu à la baisse afin d'harmoniser les 3 antennes : Dinard, Saint Malo et Matignon. Cette nouvelle subvention reconductible est sollicitée sur la base de 0.305 € par habitant. Le Conseil Municipal valide cette nouvelle demande.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2014 :

Après remise aux conseillers d'un document de synthèse et suite à la présentation par Madame le Maire du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de SAINT DENOUAL, le conseil municipal adopte ce rapport. Ce rapport est public et consultable en mairie.

Révision des tarifs de la cantine et de la garderie :

Mme Le Maire informe le Conseil que la société « Océane de Restauration », fournisseur des repas pour la cantine municipale, n'a notifié aucune augmentation pour la rentrée scolaire 2015/2016. Par conséquent, le conseil décide de ne pas augmenter le prix du repas qui reste fixé à 3,05 € pour la prochaine année scolaire.

Concernant la garderie, le conseil décide de revaloriser le tarif horaire de 0,05 € pour la première heure; celle-ci passe donc de 1,30 € à 1,35 € et de maintenir le tarif de 0,70 € pour le deuxième enfant.

FESTIVITES

Club des Aînés : reprise des activités hebdomadaire le mardi 8 septembre.

Dimanche 13 septembre : Journée Pédalez, marchez contre le cancer et courses cyclistes

Journée organisée pour récolter des fonds pour la lutte contre le cancer : randonnées : pédestres, cyclos, VTT, Courses cyclistes, Trophée NORET.

Attention

La dernière réunion de préparation se déroulera le vendredi 4 septembre à 20h30 à la mairie. Les bénévoles peuvent se faire connaître auprès de Yannick Moy au 06 60 38 80 04.

Nous avons besoins de toutes les bonnes volontés. Merci.

ANNONCES

A louer à Saint-Denoual

Maison avec garage, rénovation récente 111 m² (T4, 3 chambres) proximité Littoral-Lamballe-Plancoët. Libre au 01/09/2015. Loyer : 580€.

Tel : 02.96.31.50.29 (après 20h)
06.75.01.64.92

Ventes d'Emmaus :

- les ventes Emmaus au dépôt de Matignon, route de Saint Cast auront lieu les 22 juillet et 12 août 2015 de 14 heures à 18 heures
le dépôt Emmaus de Matignon route de St Cast est ouvert tous les samedis de 14h à 17h

THEÂTRE Les TIMBREIZH (troupe de St Denoual)

Et c'est reparti pour une nouvelle saison. Le choix de la pièce 2016 est entériné. 7 personnages haut en couleurs pour 2 heures de rire assuré. Assimilation du texte jusqu'à début Septembre, Répétitions de Septembre à mi-Février 2016. Représentations Février Mars 2016. Cette année, la troupe investit dans du matériel de sonorisation et de lumière. A cet effet, et afin de compléter son équipe, la troupe recherche une personne « bénévole » pour assurer la gestion du son et de la lumière pendant les représentations. La présence sera également indispensable quelques semaines avant les représentations. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la troupe par téléphone au 0665547967 ou au 0621770396 ou encore par mail les-timbreizh@gmail.com . Rémunération : 0!!!, Conditions de travail : Bonne humeur garantie!!!!

**La Communauté de communes du Pays de Matignon vous accompagne dans la lutte
contre le frelon asiatique.**

Depuis plusieurs années, nous sommes régulièrement sensibilisés pour diminuer le développement de *Vespa Velutina*, le frelon à pattes jaunes prédateur d'abeilles. Cette espèce invasive occupe encore pour quelques semaines un nid primaire, pas plus gros qu'un ballon de Hand-Ball, qui est systématiquement positionné sous abri car perméable aux intempéries. Il se trouve généralement sous un hangar, dans un cabanon de jardin, derrière des volets, sous des chaises de jardin empilées.

Pour l'été, la colonie part édifier un autre nid, aux dimensions nettement plus impressionnantes et souvent plus haut, à la cime d'un arbre. Ce nid secondaire peut contenir plusieurs milliers d'individus. Nous vous conseillons donc de supprimer les nids par vous-même surtout en période de pleine activité.

Il faut éliminer tous les nids.

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie qui sollicitera l'intervention auprès de la Communauté de Communes du Pays de Matignon. Une entreprise spécialisée interviendra dans les plus brefs délais. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur pour détruire ouvrières et reine, puis le nid sera détruit dans la mesure du possible. La Communauté de communes prendra à sa charge 50% des frais engagés par l'administré. Le coût de la destruction d'un nid peut varier entre 80 et 170 € si l'opération est réalisée au sol mais peut être nettement majorée si l'accès est difficile et si l'intervention d'une nacelle est nécessaire.

Pour plus d'information vous pouvez contacter vos référents communaux :

- Jérémy ALLAIN : 06 61 15 02 99
- Gérard TRIHAN : 06 68 00 42 28



Cap SPORT VACANCES été 2015

- du 4 au 6 Août : Stage moto cross à Landéhen
- les 10 et 11 Août : stage VTT et Tir à l'arc à Jugon les lacs
- du 24 au 28 Août : stage char à voile à St Jacut de la Mer
- du 17 au 21 Août : accueil de loisirs à Matignon

Renseignements et inscriptions au bureau de la communauté de communes : 02 96 41 15 11

A N N O N C E S

Horaires de la déchetterie

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le lundi après-midi entre le 1er avril et le 30 septembre.
Le lundi en juillet et août de 9h à 12h et de
13h30 à 18h00.
Tel : 02 96 41 12 63

